



COMMUNIQUE DE PRESSE

L'UPFI se prononce en faveur d'un changement du mode de répartition des revenus sur le streaming et d'un soutien fort des pouvoirs publics pour favoriser le pluralisme des acteurs de la musique

L'accélération de la croissance du streaming rend nécessaire une meilleure autorégulation de ce marché afin d'assurer un développement plus harmonieux de ce qui va devenir demain le modèle dominant de la musique enregistrée. L'UPFI se prononce résolument en faveur d'un modèle de répartition calculé sur la consommation de chaque abonnement (user centric) et non plus au prorata numeris de l'ensemble des stream.

En effet, l'UPFI s'interroge sur les conséquences dommageables de cette règle qui :

- tend à écraser la rémunération de la plupart des titres qui ne figurent pas dans le sommet de la pyramide ;
- pourrait asphyxier à terme la production locale du fait de cette concentration ;
- s'écarte totalement du modèle historique selon lequel un artiste et un producteur sont rémunérés sur l'exploitation intrinsèque de leurs enregistrements, indépendamment du succès des autres enregistrements. Dans ce modèle, un album ou un titre n'entre pas en rivalité avec les autres.

Ce changement de paradigme ne pourra que renforcer la confiance que nous avons dans ce modèle d'exploitation. Nous le devons à nos artistes et à toute la production musicale. C'est pourquoi, le débat ouvert par Deezer doit être encouragé et mis en œuvre tant au niveau international qu'en France.

En second lieu, l'UPFI en appelle à un soutien fort de la part des pouvoirs publics pour favoriser le pluralisme des producteurs phonographiques et l'émergence de champions indépendants. L'enjeu essentiel porte sur la consolidation des mécanismes de financement et de rémunération de la production phonographique :

- pérenniser et intensifier le crédit d'impôt à la production phonographique qui a permis d'éviter une profonde rupture au niveau de la production locale ;
- accroître l'intervention de l'IFCIC en faveur des PME culturelles ;
- revaloriser la rémunération équitable et adapter le régime de la Copie Privée aux nouveaux usages ;
- faire de l'export un enjeu majeur en augmentant de 5 M€ la dotation des pouvoirs publics au Bureau Export, qui est le bras armé du secteur musical à l'international.

Dans un livre blanc intitulé « **Musique : renforcer la puissance et la diversité de la production indépendante** », l'UPFI aborde les enjeux économiques, culturels et sociétaux de la musique enregistrée. 7 enjeux et 12 mesures constituent la priorité des producteurs indépendants. Il va constituer le plan d'actions prioritaire de l'UPFI au cours de la période à venir. Avec la nomination de Françoise NYSSSEN au poste de Ministre de la Culture, l'UPFI appelle de ses vœux la mise en place d'une politique favorable au développement des PME culturelles.